

2023-0169

2023-05-05

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 12/12/2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant la méthyl nonyl cétone RVD2022-18. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pma.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pma.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-0169

2023-05-05

**CHEMFREE RÉPULSIF POUR CHATS ET CHIENS**

BROUILLARD SOUS PRESSION

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

DOMESTIQUE

Aide à éloigner les chiens et les chats des poubelles, des arbustes et des arbres

INGRÉDIENT ACTIF :méthyle nonyl cétone.....1,9 %

No D'HOMOL. 31931 L.P.A.

CONTENU NET : 150-550 g

ATTENTION

EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Woodstream Canada Corporation  
Unit 1, 25 Bramtree Court  
Brampton, ON, Canada  
L6S 6G2  
1-800-800-1819

2023-0169

2023-05-05

**CHEMFREE RÉPULSIF POUR CHATS ET CHIENS** doit être utilisé tout en dressant l'animal. À l'intérieur comme à l'extérieur, la méthode la plus efficace pour discipliner l'animal est de prononcer une parole sévère, puis d'administrer une punition.

**MODE D'EMPLOI :**

**À l'intérieur :** Pour briser les mauvaises habitudes de l'animal, comme dormir sur les meubles, tapis ou chambres à coucher., Vaporiser le produit sur le meuble, tapis, etc. afin d'humecter légèrement la région ou l'objet. Avant de vaporiser une grande surface de tapis, de tissu ou de matière plastique, faire un essai préliminaire sur une surface réduite et non visible puisque le produit peut tacher certains tissus ou faire ramollir certains plastiques. On peut aussi éviter d'endommager la surface en vaporisant légèrement un autre morceau de tissu et en le plaçant sur l'objet ou la surface à protéger.

Répéter quotidiennement, jusqu'à ce que la mauvaise habitude cesse.

Cesser l'utilisation une fois que le comportement de monter sur la structure ou les meubles a cessé.

**À l'extérieur :** Pour empêcher l'animal de compagnie ou les animaux errants de marquer les massifs de fleurs, endroits précis sur la pelouse, arbres, arbustes ou conifères, vaporiser légèrement tous les jours ou tous les deux jours le pourtour des massifs de fleurs, les troncs d'arbres, le bas des arbustes et conifères, et les endroits précis sur la pelouse, etc. Les animaux errants sont souvent attirés par l'odeur émanant des dépôts d'urine et d'excréments. Ramasser d'abord les excréments, puis vaporiser légèrement l'endroit pour masquer l'odeur. Appliquer jusqu'à ce que les mauvaises habitudes de l'animal de compagnie ou l'animal errant soient modifiées. Ne pas appliquer directement sur le feuillage des arbustes ou plantes ornementales. N'utiliser le produit que dans les endroits tout près des bâtiments. Ne pas appliquer dans les zones d'habitats fauniques (p. ex., forêts-parcs, régions boisées). Ne pas appliquer dans les zones où les plantes sont cultivées pour l'alimentation humaine ou animale (par exemple, les légumes, les fruits et les herbes).

Cesser l'utilisation une fois que le comportement de monter sur la structure ou les meubles a cessé.

**MISES EN GARDE :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression.

Ne pas entreposer à des températures dépassant 50 °C ni placer le contenant dans l'eau chaude, près des radiateurs ou poêles, ou dans des endroits où les températures risquent d'être très élevées. Ne pas percer ni jeter au feu. Ne pas appliquer sur les cultures vivrières. **NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES ANIMAUX OU LES CULTURES DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard.

Porter des gants de caoutchouc imperméables lors de l'application manuelle du produit. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé le produit et avant de manger ou fumer. Ne pas appliquer ce produit de façon à ce qu'il entre en contact avec une personne ou un animal de compagnie, soit directement ou par la dérive. Ne pas permettre aux personnes ou aux animaux de compagnie de pénétrer dans la zone traitée avant que le produit ne soit sec. Ne pas traiter les animaux de compagnie avec ce produit. Ne pas appliquer ce produit dans les zones d'habitat faunique (p. ex. parcs, terrains boisés).

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTAUX :** Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (lacs, rivières, fondrières, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) ainsi que sur des habitats estuariens et marins. **NE PAS** contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**PREMIERS SOINS :** **En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir

2023-0169

2023-05-05

reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

**ÉLIMINATION :** Lorsque le contenant est vide, appuyer d'abord sur la gâchette pour libérer la pression résiduelle puis envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.